

## Dynamique des cheptels bovins en Tunisie et contraintes alimentaires et fourragères

Jaouad M.

*in*

Ferchichi A. (comp.), Ferchichi A. (collab.).  
Réhabilitation des pâturages et des parcours en milieux méditerranéens

Zaragoza : CIHEAM  
Cahiers Options Méditerranéennes; n. 62

2004  
pages 421-424

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=4600199>

To cite this article / Pour citer cet article

Jaouad M. **Dynamique des cheptels bovins en Tunisie et contraintes alimentaires et fourragères.** In : Ferchichi A. (comp.), Ferchichi A. (collab.). *Réhabilitation des pâturages et des parcours en milieux méditerranéens*. Zaragoza : CIHEAM, 2004. p. 421-424 (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 62)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

# Dynamique des cheptels bovins en Tunisie et contraintes alimentaires et fourragères

M. Jaouad

Institut des Régions Arides, 4119 Médenine, Tunisie

---

**SUMMARY** – “Beef cattle dynamics in Tunisia and nutritional and forage constraints”. The Tunisian bovine sector represents an important component of the agricultural production and the national economy. The spatial-temporal transformation process of the bovine herd that shifted from the North towards the coastal regions a few years ago, required special attention, especially on food and forage availability that has to be improved with the needs of an expanding flock. However, this herd redeployment between regions has the risk to impair the distribution of the forage areas between the three regions (North, Centre and South) which was in harmony with the livestock distribution in accordance with the composition of the diet. So, this redeployment trend of the livestock did not induce a similar trend in the allocation of new lands to fodder crops. Otherwise, the forage production in these regions must be devoted not only to the local flock but also to supply the national herds and especially those of the Sahel regions.

**Key words:** Cattle farming, dynamics, livestock feeding, fodder crops, Tunisia.

---

## Introduction

En Tunisie, l'élevage bovin représente une composante importante de la production agricole et de l'économie nationale. Depuis quelques années, il a été classé parmi les secteurs prioritaires, du fait qu'il génère deux produits stratégiques (lait et viandes). Depuis le début des années 60, l'élevage bovin a dû subir d'importantes transformations sous l'effet conjugué de différents types de facteurs. Le contexte climatique, la disponibilité fourragère, la mutation des systèmes d'élevage et l'assistance étatique constituaient autant des facteurs actifs dans la dynamique de ce secteur. Dans ce travail, on essaye de mettre en relief les transformations enregistrées à l'échelle de l'effectif, des régions et des modes d'élevage dominants.

## Evolution des effectifs de l'élevage bovin

La dynamique du cheptel bovin de Tunisie assume les effets des aléas climatiques qui réduisent périodiquement l'effectif dans les années sèches et l'accroissent dans les bonnes années pluviométriques. L'effectif bovin de 1950, étaient presque le même que celui de 1933, alors qu'entre ces deux dates, deux grandes périodes de sécheresse prolongée, ont sévèrement affecté la taille (25% en 1937-38, 50% en 1946-1949) (Banque mondiale, 1995). La situation au début des années soixante était caractérisée par des variations importantes des effectifs, soit sous l'effet des aléas climatiques, où à cause du système de coopérativisation adopté entre 1964 et 1969 et l'effectif des bovins de 1960 n'a pu être rétabli qu'en 1991. Une série d'années sèches entre 1976 et 1979 a entraîné une baisse de 22% du cheptel jusqu'en 1981. Depuis la décennie 70, on observe une forte atténuation de ces variations cycliques, qui est due à la modification progressive des systèmes d'élevage et d'alimentation et d'autre part à l'intervention de l'Etat pour aider les éleveurs en cas de difficultés majeures. Ainsi, par exemple, les années sèches de 1988-1989 et de 1993-1994, n'ont eu qu'une faible incidence sur les effectifs bovins. La pluviométrie était pourtant largement déficitaire au point que les récoltes céréalières remarquablement chutées. Les pouvoirs publics ont eu recours à des plans de sauvegarde (Abaab, 2000) qui comprennent des mesures d'aide et des importations de concentré et même d'aliments fourragers (1988-89, 1993-94, 1999-2000). Grâce à ces mesures de sauvegarde, ainsi qu'à la libéralisation des prix et à l'organisation professionnelle du secteur (notamment pour le lait), les statistiques montrent qu'à partir des années quatre vingt dix, le cheptel bovin s'est accru à un taux d'accroissement presque continu mais irrégulier: négatif en 1990 et 1995 et maximum (6,4%) en 1996. Le taux d'accroissement moyen de la dernière décennie était de 2,4%.

## Contraintes alimentaires et dynamique des effectifs

La Tunisie est caractérisée par des conditions climatiques (température et pluie) très variables d'une saison à une autre et souvent d'une année à une autre. Sur le plan spatial, on peut distinguer 5 étages bioclimatiques (FAO, 1989) allant de l'humide (800-1300 mm) à l'extrême nord-ouest au bioclimat saharien (< 100 mm) à l'extrême sud. Plus des deux tiers du territoire national sont dans l'aride (100 à 300 mm) et désertique. Généralement, la pluviométrie décroît régulièrement du nord au sud, passant de plus de 1000 mm dans la région du Nord jusqu'à moins de 50 mm dans l'extrême sud. Traditionnellement, l'élevage bovin prédomine largement au nord de la Dorsale où la pluviométrie est supérieure à 400 mm. Au sud de l'isohyète 400 mm, l'élevage des petits ruminants (mouton, chèvre) et du dromadaire sont couramment adoptés. Durant les dernières décennies, l'extension de l'élevage bovin s'est étendue dans toutes les régions du pays. Mais, étant donné les différences climatiques et naturelles, des modes d'élevage différents sont adoptés selon les possibilités fourragères et alimentaires du troupeau (FAO, 1988) :

\*/ Dans le Nord-est humide où les cultures fourragères et les pâturages sont assez productifs, toutes les races bovines continuent à coexister avec une tendance de substitution en faveur de la race laitière pure.

\*/ Le long de la zone côtière, la race laitière pure est dominante et 80% de la production fourragère lui est réservé, avec un complément en concentré et sous produits agroalimentaires qui va en augmentant du Nord vers le Sud, jusqu'à devenir un élevage hors-sol (Mahdia, Sfax). Ce même mode s'étend aussi dans les oasis et les périmètres irrigués du Sud.

\*/ Dans le Nord-ouest et le Centre, les races locales et croisées prédominent. La conduite est généralement extensive, mis à part les périmètres irrigués.

## Evolution dynamique des effectifs

D'après les dernières statistiques du Ministère de l'Agriculture, le cheptel bovin compte actuellement 511 000 unités femelles, dont plus de 42% sont de races pures (Holstein, Pie noire, Brune des Alpes et Tarentaise). Le cheptel bovin est localisé à 72% dans le Nord. Quatre Gouvernorats, sur les dix de la région du Nord, disposent à eux seuls, de 50,4% de l'effectif national des bovins d'après les statistiques agricoles de l'année 2000 (DGPDIA, 2000) : il s'agit de Nabeul, Bizerte, Béja et Jendouba qui détiennent en même temps, 39% des vaches de races pures et 67% de race locale dans le pays. Au Centre, qui compte 25,6% de l'effectif bovin, le foyer de concentration est partagé essentiellement entre Mahdia<sup>1</sup> pour la race pure, en particulier, et Kairouan pour la race locale et croisée. La région du Sud ne totalise que 2,4% qui sont localisés essentiellement dans les oasis de Gabès et Gafsa.

Si on compare les situations qui prévalaient la dernière décennie, certaines tendances semblent se dessiner qui résultent en fait de deux phénomènes de variations (Tableau 1) :

\*/ Le premier phénomène traduit une tendance de déplacement relatif de la distribution des effectifs bovins du Nord Ouest et Centre Ouest vers le Nord Est et le Centre Est: une augmentation continue dans les gouvernorats côtiers (Est), au dépens des gouvernorats de l'intérieur (Ouest) du pays. Entre 1990 et 1998, la part des gouvernorats côtiers du Nord Est (Bizerte, Nabeul) et du Centre Est (Sousse, Monastir, Mahdia et Sfax), est passée de 33 à 50,5% d'unités femelles bovines. Pendant la même période, la part du Nord Ouest a diminué de 44 à 36,9%, et celle du Centre Ouest de 13 à 10,7%. Les accroissements les plus remarquables ont surtout concerné les gouvernorats de Bizerte et Mahdia; tandis que les diminutions les plus importantes ont eu lieu au Kef, Siliana et Kairouan.

\*/ Le deuxième phénomène reflète une différence de sensibilité aux conditions climatiques. Pour la zone côtière, les variations annuelles des effectifs sont positives, régulières et moins accentuées. Par

---

<sup>1</sup> Pour la Mahdia, il est important de dire à cet égard que l'évolution importante des bovins laitiers est dû essentiellement à l'organisation des éleveurs en coopérative. D'ailleurs cette région occupe actuellement le deuxième rang en production laitière nationale.

contre, à l'intérieur, les variations sont irrégulières et d'amplitude plus importante. Cette différence résulte, probablement de sources alimentaires plus stables dans les gouvernorats côtiers (fourrage, concentré, sous-produits). Dans les régions du Nord-ouest, les effectifs sont en baisses en dépit de l'accroissement des superficies des cultures fourragères car la vente du fourrage aux éleveurs des régions du Sahel est plus profitable pour les agriculteurs du Nord Ouest (SAMV, 1996). Dans les régions du Centre, l'essentiel de l'alimentation est assuré par les terres de parcours et les forêts à proximité, avec un complément de concentré et de sous produits agricoles. Ainsi, la tendance de réaffectation des cheptels bovins des régions du Nord vers les régions côtières n'a pas induit une tendance similaire en terme de prédominance des superficies allouées aux cultures fourragères.

Tableau 1. Evolution des effectifs (% des effectifs nationaux en 1000 têtes femelles)

Années /Régions	1990	1995	1998	2000
Tunisie (1)	348	385	458,5	482
Nord Est+Centre Est (2)	123	191	231,7	235
(2) % (1)	33	50	50,5	48,7
Nord Est en % (Tunisie)	35	39	40	36,4
Nord Ouest en % (Tunisie)	44	37	36,9	37,6
Centre Est en % (Tunisie)	6	11	10,5	12,3
Centre Ouest en % (Tunisie)	13	12	10,7	12,3
Sud en % (Tunisie)	2	2	1,7	1,3

Source: nos calculs.

## Structure et dynamique de l'élevage bovin

L'élevage bovin s'articule en catégories qui peuvent se schématiser selon la structure des exploitations comme suit :

1) Les élevages extensifs traditionnels, principalement répandus dans les zones intérieures et marginales. Ce système est orienté vers la production de viande. Il est caractérisé, essentiellement, par des superficies limitées, en sec, se basant sur une main d'oeuvre familiale non qualifiée. Les troupeaux sont généralement mixtes : bovins de 1 à 4 vaches, généralement de races locales ou améliorées.

2) Les élevages intensifs sont fréquents dans les régions de grandes cultures, notamment dans les régions de Bizerte, Mateur, Zaghouan, Fahs et Korba dans le Nord-Est. D'après ce qui précède, on constate que le cheptel élevé dans ces régions, au début des années 80, est de race locale. Mais, il a été décidé de procéder, par la suite, à la substitution du cheptel local ou croisé par un cheptel de races pures. Ainsi, on peut dire que ce système est orienté principalement vers la production laitière.

3) Les élevages de veaux à viande ou d'engraissement, basés sur des superficies très limitées (moins de 5 ha) dont une bonne partie de l'alimentation du bétail est achetée. Bien qu'il est orienté vers la production de viande, des cultures complémentaires en sec ou en irriguées sont pratiquées dans ces exploitations. Ce système, fonctionnant à l'aval du premier système, intéresse à nouveau les engraisseurs traditionnels des zones côtières (Sahel Bizertin, du Cap Bon) et ceux de certaines zones de l'intérieur (Jendouba) (Jemai, 2000).

4) Enfin, il existe un système mixte lait-viande, localisé essentiellement dans les exploitations moyennes, situées dans le Nord. En fait, la raison d'être de ce système est le processus d'importation des races pures pratiqué depuis le début des années 70. Cet élevage est orienté vers la production du lait, alors que la viande continue à garder une place non négligeable. De nos jours, on assiste à une réduction de plus en plus de cet élevage, à cause du processus de transformation du cheptel de races locales à des races pures. Un deuxième volet de ce système peut être identifié dans les petites exploitations en irrigué où l'élevage est toujours à prédominance laitière. Bien que le cheptel soit de race locale peu productive, ce type d'élevage deviendra, désormais, de plus en plus productif surtout dans les régions de Mahdia et de Sfax, vu le processus de transformation des cheptels que connaît ces régions.

## Conclusions

Si le cheptel bovin national s'est considérablement développé ces dix dernières années, une évolution de la distribution régionale semble se dessiner. La part des régions côtières (Nord Est et Centre Est) augmente au détriment de celles des régions de l'Ouest. En effet, le processus de transformation spatio-temporelle du cheptel bovin au profit des régions côtières met en cause la répartition des superficies fourragères, entre les trois régions (Nord, Centre et Sud), qui était au début en concordance avec la répartition relative des cheptels, conformément à la composition de la ration alimentaire. Cette tendance de réaffectation des cheptels n'a pas induit une tendance similaire en terme de prédominance des superficies allouées aux cultures fourragères. En effet, la production des unités fourragères dans les régions à prédominance est destinée non seulement aux effectifs locaux mais aussi pour alimenter le cheptel national et ceux des régions du Sahel.

## Références

- Abaab Ali (2000), Les politiques agricoles et la dynamique des systèmes agropastoraux au Maghreb, Options méditerranéennes série B/ n°14, 1995.
- Abdelmajid Jemai, Youssef Saadani (2000). Evolution des systèmes d'élevage dans les zones montagneuses du Nord Ouest de la Tunisie. Options méditerranéennes, série A/39 (2000) pp : 39-56.
- Banque Mondiale (1995). Une stratégie pour le développement des parcours en zones arides et semi-arides. Rapport Principal Maghreb et Iran, document de la banque mondiale 1995.
- FAO (1988). Programme de développement des productions fourragères et de l'élevage : Orientation pour un programme régionalisé de développement des ressources fourragères et de l'élevage. Rapport de synthèse Volume V, 66/88 T-TUN 61 FAO TCP/TUN/6652, 22 juin 1988.
- FAO (1989). Programme de développement des productions fourragères et de l'élevage : Les systèmes de production animale. Rapport de synthèse Volume V, 66/88 T-TUN 61 FAO TCP/TUN/6652, 8 février 1989.
- Ministère de l'Agriculture (1995). DGPDIA, Enquête sur les exploitations agricoles 1994-95.
- Ministère de l'Agriculture. DGPDIA, Résultats de l'enquête sur le suivi de la campagne agricole, plusieurs années (1980-2000).
- Service Agricole de Médecine Vétérinaire SAMV (1996). Plan directeur du secteur des abattoirs des animaux de boucherie. Rapport final 1996.